

Décision

Générale

colonial

Décision n° 139 reconnaissant la qualité d'ancien combattant aux personnes désignées dans la présente décision

n° 139

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 février 1953

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

La qualité de combattant est reconnue aux personnes dont les noms suivent : Ali Ahmed, Mle 1170, domicilié à Djibouti ; Bordas (Robert-André), Mle 528, domicilié à Djibouti ; Cantini (Pierre), domicilié à Djibouti ; Hersi Ibrahim, Mle 2622, domicilié à Djibouti ; Osma Waiss, Mile 2514, domicilié à Djibouti; Youssouf Samataire, Mle 2179, domicilié à Djibouti. Le Secrétaire administratif de l'Office est chargé de l'exécution de la présente décision.